



La Sémitag partenaire de votre plan de déplacements

Cette mission de la Sémitag s'inscrit dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains (PDU) et des orientations définies par la loi sur l'air et la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains).

Construire un plan de déplacements est un projet sérieux qui prend du temps. C'est pourquoi la Sémitag est là pour vous aider étape par étape.

Phase d'élaboration

Accompagnement technique et méthodologique

- Participation au comité de pilotage du projet.
- Intervention dans les comités techniques sur les transports en commun.
- Remise d'un guide méthodologique complet pour la réalisation de votre plan de déplacements.
- Mise en relation avec les acteurs locaux de la mobilité et l'Autorité Organisatrice des Transports (AOT).

Aide à la réalisation des diagnostics préparatoires

- Diagnostic accessibilité : réalisation du volet transports en commun (plan local et détail de la desserte bus et tram).
- Diagnostic mobilité : boîte à outils en ligne (questionnaire téléchargeable, application d'aide au dépouillement, statistiques, géocodage).





Phase de mise en œuvre

Développement d'une gamme tarifaire attractive

- Pour les trajets domicile-travail de vos salariés : abonnement annuel entreprise à tarif préférentiel.
- Pour les déplacements professionnels de vos salariés : carte à puce Entreprise.
- Réductions tarifaires pour la location de flottes de vélos de service et de véhicules en autopartage.

Soutien en communication

- Remise d'un argumentaire à destination de vos salariés.
- Organisation de journées d'information.
- Remise de documentation pour la création d'un espace d'information sur les transports en commun.
- Espace internet dédié aux PDE (informations, services en ligne et Info trafic sur www.semitag.com).
- Calculateur d'itinéraires pour les trajets de vos salariés.
- Eco-calculateur : pour informer vos salariés sur le coût et l'empreinte écologique de leurs trajets en voiture.
- Organisation des Trophées TAG de la Mobilité pour récompenser et médiatiser les meilleurs PDE.

Phase de suivi

Suivi commercial

- Etats mensuels des abonnements TAG souscrits et résiliés par vos salariés, consultables en ligne sur le Portail PDE (<http://pde.semitag.com>).

Suivi statistique

- Communication de chiffres clés pour évaluer la performance de votre PDE (report modal de la voiture vers les transports en commun, renouvellement des abonnements TAG).

Suivi stratégique

- Participation aux réunions de suivi de votre plan de déplacements pour évaluer l'efficacité de votre démarche et planifier les actions de promotion des modes de transport alternatifs.